



Assemblée générale

27 septembre 2016, 16 h 00
Pavillon Jean-Brillant, salle B-0215

1. Ouverture

L'ASSEMBLÉE CONSTATE L'ATTEINTE DU QUORUM

1.1 Que l'on constate l'ouverture de l'assemblée générale

*Proposée par Hubert Pineault
Appuyée par Samuel Élie Lesage
Adoptée à l'unanimité*

2. Présidium

2.1 Que Louis-Philippe Véronneau assure l'animation de l'assemblée et que Jean-Michel Savard se charge de la prise de note.

*Proposée Sophie Coulombe
Appuyée par Guillaume Plourde
Adoptée à l'unanimité*

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Que l'on adopte l'Ordre du jour suivant :

1. Ouverture
2. Présidium
3. Ordre du jour
4. Convention collective
 - 4.1 Présentation de la nouvelle convention collective négociée
 - 4.2 Vote
5. Varia
6. Levée

*Proposée par Bruno-Pier Talbot
Appuyée par Felix Schneller*

Proposition privilégiée

Que l'on lève la section suivante de l'article 6 du Code de procédures :

Il n'est pas permis d'amender l'ordre du jour lorsqu'il s'agit d'une assemblée ajournée, extraordinaire ou spéciale ou de formuler des propositions lors d'un point « Varia » ou lors d'un « Point d'information », ces points étant de facto des plénières – article 31 –.

*Proposée par Yan Bertrand
Appuyée par Godefroy Borduas
Adoptée à la majorité des trois quarts
Pour : 41 -- Contre : 2 -- Abstention : 7*

3.1.1 Amender la proposition pour ajouter le point 5 « Affaires internes » et décaler les points subséquents

*Proposée par Yan Bertrand
Appuyée par Hind Fazazi
Adoptée à l'unanimité*

3.1.2 D'ajouter un point 6 « Affaires externes » et de décaler les points subséquents

*Proposée par Hubert Pineault
Appuyée par Maryse Meunier
Adoptée à l'unanimité*

Sur la proposition telle qu'amendée

1. Ouverture
2. Présidium
3. Ordre du jour
4. Convention collective
 - 4.1 Présentation de la nouvelle convention collective négociée
 - 4.2 Vote
5. Affaires internes
6. Affaires externes
5. Varia
6. Levée

Adoptée à l'unanimité

4. Convention collective

4.1 **Présentation de la nouvelle convention collective négociée**

4.1.1 Que l'on accorde un temps de présentation au comité de négociation d'une durée de 15 minutes sur le déroulement global des négociations suivi d'une période de questions et réponses de 10 minutes.

*Proposée par Hind Fazazi
Appuyée par*

4.1.1.1 D'ajouter « Que l'on tienne une période de lecture d'une durée de 10 minutes » au début de la proposition

*Étienne Raymond
Joannie Martineau
Adoptée à majorité
Pour : 23 – Contre : 15 – Abstention : 14*

Sur la proposition telle qu'amendée

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 Que l'on accorde un temps de présentation de l'éventuelle nouvelle convention collective d'une durée de 20 minutes aux membres du comité de négociations

Que l'on tienne ensuite une plénière d'une durée de 15 minutes sur l'offre globale

*Proposée par Bruno-Pier Talbot
Appuyée par Martin Dufresne*

4.1.3. Que l'on tienne une période de questions et réponses d'une durée de 15 minutes sur l'éventuelle nouvelle convention collective

*Proposée par Étienne Raymond
Appuyée par Joannie Martineau
Adoptée à l'unanimité*

4.1.3. Que l'on tienne une période de questions et réponses d'une durée de 15 minutes sur l'éventuelle nouvelle convention collective

*Proposée par Bruno-Pier Talbot
Appuyée par Brigitte Racine
Adoptée à majorité
Pour : 24 – Contre : 10 – Abstention : 12*

4.1.4 Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur l'état des négociations

*Proposée par Félix Schneller
Appuyée par Guillaume Plourde
Rejetée à majorité
Pour : 15 – Contre : 22 – Abstention : 8*

4.1.5 Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur la suite des négociations

*Proposée par Hind Fazazi
Appuyée par Brigitte Racine
Rejetée à majorité
Pour : 22 – Contre : 24 – Abstention : 5*

4.2 Vote

4.2.1 Que le SÉSUM s'oppose au taux salarial unique pour les assistants et les assistantes techniques

*Proposée par : Étienne Raymond
Appuyée par : Martin Dufresne*

4.2.1.1 D'ajouter « tel que présenté aujourd'hui » à la fin de proposition

*Proposée par Martin Dufresne
Appuyée par Joannie Martineau
Rejetée à majorité
Pour : 5 – Contre : 12 -- Abstention : 22*

Sur la principale

Pour : 3 – Contre : 25 – Abstention : 10

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne l'assemblée générale jusqu'à 19h26

*Proposée par Hind Fazazi
Appuyée par Tobi Carvalho
Adoptée à l'unanimité*

4.2.2 Que l'on mandate le comité de négociation pour qu'il cherche à obtenir une nouvelle entente qui inclurait une alternative à notre participation au CUSE et du taux unique pour les assistant-e-s techniques, et ce, dans les plus brefs délais.

*Proposée par Yan Bertrand
Appuyée par Martin Dufresne
Adoptée à majorité manifeste*

4.2.3 Que le SésuM ne puisse faire usage du mandat de grève obtenu à l'hiver dernier et convoque une AG de grève pour obtenir un tel mandat à l'avenir

*Proposée par Yan Bertrand
Appuyée par Myriam Latulippe*

4.2.3.1 La question préalable est demandée

*Proposée par Alexandra Croze
Appuyée par Brigitte Racine
Adoptée à l'unanimité*

4.2.3.2 Appel à la décision de la présidence au sujet de la recevabilité de la proposition (4.2.3)

*Proposée par Susana Ponte Rivera
Rejetée à majorité manifeste*

Sur la principale

Rejetée à majorité manifeste

4.2.4 Qu'advenant un refus catégorique de l'employeur de faire progresser les négociations dans les deux prochaines semaines, que le SésuM convoque une assemblée générale de grève

*Proposée par Maryse Meunier
Appuyée par Samuel-Elie Lessage
Adoptée à l'unanimité*

4.2.5 Que l'assemblée générale soit levée

*Proposée par Hind Fazazi
Appuyée par Johanie Martineau
Adoptée à l'unanimité*

Annexes :

- Offre patronale en date du 27 septembre 2016